

LES PRÊTS À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CAMILLE

Question n° 694—**M. Lambert (Bellechasse):**

Pour chacune des années depuis 1968, quels sont les ministres ou organismes gouvernementaux qui ont consenti des prêts à la municipalité de Saint-Camille, circonscription de Bellechasse (P.Q.), a) à quelle fin ces prêts ont-ils été consentis, b) quel était le montant de chacun, c) quel était le taux d'intérêt, d) quelle était la durée du prêt et quelles sont les conditions de remboursement?

M. J. A. Jerome (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): On m'informe comme suit: Un. En 1970, la Société centrale d'hypothèques et de logement a consenti un prêt à la municipalité de Saint-Camille, circonscription de Bellechasse a) pour la construction d'un projet d'épuration des eaux-vannes, b) au montant de \$90,000, c) à un taux d'intérêt de 8½ p. 100, d) à être remboursé sur une période de 40 ans. Aux termes de l'article 36G de la loi nationale sur l'habitation, la Société peut renoncer au paiement par l'emprunteur de 25 p. 100 du principal du prêt et de 25 p. 100 de l'intérêt accumulé à l'égard du prêt, à la date du parachèvement du projet.

L'AIDE AU TRANSPORT DES GRAINS FOURRAGERS

Question n° 777—**M. Southam:**

1. Le gouvernement a-t-il pris une décision au sujet du Régime d'aide au transport des céréales de provende, c'est-à-dire à savoir s'il y aura augmentation, réduction ou s'il n'y aura pas de changement?

2. Quand annoncera-t-on cette décision?

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): 1. Comme on l'a annoncé le printemps dernier, le taux actuel de l'aide au transport sera maintenu jusqu'à la fin de la présente année financière. Le programme est maintenant en cours de révision, et l'on prépare celui de 1971-1972.

2. Il est probable que le taux de l'aide au transport pour l'année financière 1971-1972 sera annoncé avant le 1^{er} avril.

DÉFENSE NATIONALE—LA SYNDICALISATION DES MILITAIRES

Question n° 780—**M. McCleave:**

1. Le ministère de la Défense nationale a-t-il fait des études au sujet de l'existence de syndicats militaires en a) Norvège, b) Allemagne de l'Ouest, c) Suède, d) Autriche, e) Danemark?

2. Le gouvernement ou le ministère est-il disposé à reconnaître des syndicats semblables s'ils étaient établis au Canada et, dans l'affirmative, lesquels des sujets suivants seraient considérés comme faisant partie légitimement du processus de négociations collectives a) rémunération, y compris son rapport avec la rémunération des civils, b) les prestations versées au départ à la fin de la période d'engagement, c) le droit à la grève, d) la détermination des mesures disciplinaires, e) les droits pour les sous-officiers d'atteindre le grade d'officier, f) les installations pour l'éducation des adultes, g) les pensions, h) les activités politiques ou la candidature politique aux niveaux fédéral, provincial ou municipal, i) la détermination du syndicat de représenter les militaires, j) les allocations pour les uniformes, k) apparence hirsute et autres éléments connexes, l) choix quant à l'uniforme?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de la Défense nationale): 1. Non.

2. La question d'établir des syndicats dans les forces militaires n'a pas été prise en considération.

[L'hon. M. Côté.]

L'EMPLOI DE M. CLYDE SANGER

Question n° 788—**M. Robinson:**

1. M. Clyde Sanger a-t-il été nommé conseiller en communications auprès de l'Agence canadienne de développement international et, dans l'affirmative, quelles sont ses fonctions, quel est son traitement et quelle est son allocation de dépenses?

2. M. Cranford Prat sert-il à l'occasion de conseiller à l'ACDI et, dans l'affirmative, quelles sont ses fonctions, quel est son traitement et quelle est son allocation de dépenses?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): 1. M. Clyde Sanger est une personne travaillant à son propre compte que l'Agence canadienne de développement international a engagé aux termes des Règlements des contrats gouvernementaux en qualité de conseiller en communications. Son traitement est de \$18,000 par an. Il n'y a pas eu de dépenses jusqu'ici. Le contrat renferme des dispositions touchant le remboursement des frais de voyage conformément à la Directive du Conseil du Trésor sur les voyages.

Voici une énumération des fonctions exercées par M. Sanger: Sous la direction du président: fait des recherches et prépare des documents en vue d'exposés à présenter aux comités de la Chambre des communes et du Sénat, ainsi que de communications à faire à l'adresse des organismes nationaux et internationaux qui s'occupent de certains aspects du développement international; dirige des recherches à l'occasion d'importants discours et déclarations de politique qui doivent faire des ministres et des hauts fonctionnaires et qui nécessitent des recherches spécialisées; prépare de la documentation pour des colloques portant sur le développement international et nécessitant une participation à l'échelon des hauts fonctionnaires, et veille à ce que les délégués de l'ACDI soient munis d'une documentation fondée sur des recherches; conseille et aide le président et les cadres supérieurs durant la période de réorganisation et d'expansion de la direction de l'Information à l'ACDI en ce qui concerne certains aspects du rôle de l'Information, et complète les moyens existants de la Direction de l'information; aide les cadres supérieurs dans la conduite et le maintien des relations à l'intérieur et en dehors du gouvernement, dans la préparation et la diffusion des documents pertinents destinés à des organes publics spéciaux, p. ex. aux Communes, au Sénat et à divers ministères, ainsi qu'à d'autres organismes qui s'intéressent tout spécialement au domaine du développement; conseille et aide à l'égard de projets spéciaux ayant trait aux communications.

2. Non.

[Français]

LES VOLS D'ARMES DANS LES ÉTABLISSEMENTS DES FORCES CANADIENNES

Question n° 800—**M. Godin:**

1. Pendant les cinq dernières années, a-t-on volé des armes de l'armée canadienne et, dans l'affirmative, a) de quels établissements s'agissait-il, b) quel type et quelle quantité ont été volés à chacun de ces établissements, c) quelle était la valeur de ces armes, d) a-t-on retrouvé les voleurs?

2. A-t-on recouvré ces armes à l'occasion des perquisitions effectuées à la suite de l'imposition des mesures de guerre?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de la Défense nationale): 1. Oui.